

« DERNIÈRE SOMMATION !! »

Les revendications salariales des personnels de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière doivent aboutir immédiatement !

Nous nous félicitons que sous la pression du syndicat majoritaire au Ministère de l'Intérieur (SGP-FO), une négociation ait pu se dérouler les 18 et 19 décembre 2018 pour les personnels qui en relèvent, aboutissant à une augmentation salariale comprise entre 120 et 150 euros mensuels, avec un premier effet dès le 1^{er} janvier 2019.

Ce que le gouvernement donne dans un ministère doit être étendu à l'ensemble des agents publics. Aussi, nous exigeons pour les personnels territoriaux et hospitaliers une ouverture de négociations salariales immédiate sur trois points :

- Augmentation de la valeur du point d'indice ;
- Paiement de toutes les heures supplémentaires cumulées ;
- Monétarisation immédiate et complète des comptes épargne temps sur les mêmes valeurs que pour les fonctionnaires de l'État.

Le gouvernement doit prendre la mesure du mécontentement profond et de l'exaspération qui se sont exprimés ces dernières semaines au travers les blocages des gilets jaunes, auxquels ont participé des hospitaliers et territoriaux.

Nous appelons nos syndicats à réunir leurs instances, à convoquer des assemblées générales pour réaffirmer les revendications et préparer le rapport de force nécessaire permettant de les faire aboutir.

Cette demande de négociations est une demande immédiate et nous ne nous contenterons pas d'un calendrier « flou ». La Fédération a déposé un préavis de grève national couvrant la période du 23 décembre 2018 jusqu'au 31 janvier 2019. Si le gouvernement ne répondait pas à nos demandes, nous prendrions toutes nos responsabilités pour engager le rapport de force nécessaire permettant de faire aboutir nos revendications.

La Fédération sera présente dans la délégation UIAFP-FO qui rencontrera le secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique le vendredi 21 décembre 2018, nous profiterons de cette rencontre pour déposer nos revendications et exiger des réponses immédiates.

RESISTER - REVENDIQUER – RECONQUERIR !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 20 décembre 2019